|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Contact : Cyril GrisetTéléphone : 06 41 81 15 31cyril.griset@acc-m.fr |  |  |

# Communiqué Social média

### ACC M poursuit son engagement en inscrivant sur le territoire sa politique de responsabilité social des entreprises.

De quoi s’agit-il ?
Le Club des 1000 - <http://club-des-1000.fr/> - est un Collectif de dirigeants d'entreprises engagées dans la promotion de la responsabilité sociétale de l'entreprise, la diversité, l'égalité des chances.

Sous l’impulsion de Marion Auvray, Directrice ACRD (Amélioration Continue et Ressources durables), ACC M a rejoint le club des 1000.

Cette inscription est l’occasion pour ACC M de présenter ses actions RSE dans le cadre de tables rondes pour partager son expertise. Les thématiques abordées peuvent être aussi bien les actions en faveur de la préservation de l’environ­nement, du traitement et recyclage des déchets, de l’insertion professionnelle, du handicap…

En soit il s’agit donc d’un véritable engagement éthique : « Notre code éthique a été approuvé par nos représentants du personnel qui adhèrent aux valeurs de notre groupe et de notre société.

Le management d’ACC-M constitue un pilier sur lequel nous nous appuyons pour faire respecter nos engagements et nos valeurs, il diffuse les bonnes pratiques.

Nos salariés sont fiers de respecter les valeurs que nous portons. » déclare Mme Auvray.

Il est vrai qu’avec plus de 100 ans d’existence, ACC M, est naturellement au cœur de la gestion des ressources durables.

